



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 août 2022



L'égalité des droits à la réussite de tous les élèves doit rester la boussole des ambitions présentées pour la rentrée scolaire

Le président de la République, le ministre de l'Éducation nationale et ses ministres délégués ont présenté leur feuille de route pour l'Éducation nationale et la Jeunesse. Ces allocutions interviennent dans un contexte économique difficile où les familles sont confrontées à une inflation galopante et doivent faire face à une scolarité fort éloignée d'une réelle gratuité. Si la FCPE peut adhérer aux ambitions affichées et est satisfaite de voir certaines de ses revendications historiques prises en compte, il n'en demeure pas moins qu'elle s'interroge sur le réalisme de plusieurs annonces et souhaite donc poser certains points de vigilance.

La fédération sera prioritairement attentive à l'épanouissement des enfants. L'ajustement des programmes et le manque de moyens ne sont pas effectivement les seuls besoins exprimés du terrain. L'organisation des locaux et du matériel, des temps de classe et de vie, de transports, de cantine, d'accompagnement privilégié des enfants en situation précaire, d'un nombre suffisant de personnels sont des conditions qui s'imposent pour garantir l'égalité des droits des élèves, et il est important encore cette année de le rappeler de tous les élèves tout particulièrement des élèves à besoins éducatifs et en situation de handicap. Il s'agit bien pour la FCPE de ne pas oublier que pour réussir sa scolarité, sa vie, construire son devenir citoyen, un enfant apprend mieux quand il est bien à l'école, comme un enfant apprend bien quand il est mieux à l'école. L'école française reste toujours dans le triste palmarès international des écoles où les enfants sont les plus anxieux, où la journée de cours est la plus longue. Un élève est, reste mobilisé quand il sait qu'il travaille pour lui et non en vue seulement d'obtenir une évaluation chiffrée. La FCPE revendique la promotion des pratiques pédagogiques privilégiant l'autoévaluation des élèves.

La fédération maintient sa proposition d'une généralisation des classes par compétences, tous niveaux confondus, dont la sixième. Ces dernières n'excluent absolument pas les notes, mais permettent avant tout aux élèves de donner sens à leurs acquisitions. C'est un constat de terrain, les classes par compétences ont permis à de nombreux élèves de se remobiliser dans leurs apprentissages, aux parents de mieux les accompagner. Elles ont contribué à des dynamiques positives entre personnels éducatifs, parents et élèves, après les confinements successifs. La pression exercée des évaluations nationales, avec l'ajout de celles en CM1 et 4e est bien davantage un outil institutionnel qu'un outil au bénéfice des acteurs de terrain.

L'éducation au choix est décisive dans le parcours d'orientation de l'élève. La FCPE se félicite de voir sa revendication d'un parcours de découverte des métiers enfin initiée au collège, certes sur une demi-journée et par expérimentation, la FCPE restera vigilante car elle a constaté la quasi-absence de mise en œuvre des 54 heures obligatoires en lycée. Les propositions faites pour la voie professionnelle nous laissent dubitatifs quant à un réel objectif de lutte contre les déterminismes sociaux et l'orientation subie.

Les projets d'école, les projets d'établissement sont portés et décidés avant tout par l'exercice d'une démocratie scolaire éclairée où tous les acteurs, dont les élèves en premier lieu, les parents, les différents corps de personnels et les collectivités sont respectés dans leur dignité, dans leur statut, dans leur rôle. Et s'il est important d'accompagner au mieux les initiatives de terrain, qui ont toujours été très nombreuses et souvent réussies, le service public d'éducation reste notre bien commun. S'appuyer sur le volontariat ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. La réintroduction des mathématiques au lycée n'est que pour les volontaires et nullement obligatoire pour toutes et tous, comme nous le demandons. De la même façon, le volontariat sur projet pédagogique pourra toujours être interrogé sur les critères prédéfinis de choix.

La confiance se construit dans la coopération, non par la compétition. C'est à ce titre également que la lutte contre les inégalités scolaires et sociales, les discriminations sera pérenne. Tout ceci ne sera possible que si un nombre suffisant d'enseignants est recruté et formé. Or, la crise sans précédent que nous vivons nous laisse perplexes et inquiets pour l'avenir.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)